



SEURRE le 21 novembre 2019

Compte-rendu du Conseil d'Administration du 21 novembre 2019

Participation :

- Présents :

Mmes Océane CHOSSEGROS, Catherine FAGARD, Zorah MALFONDET, Audrey MAYE, Françoise LABREGERE, Alexandra LALLEMANT, Patricia LASNIER-BINA, Justine MERCIER, Sandrine ROY, Cécile TREMEAU.

Ms Roland BONNAIRE, Hervé BONNAVAUD, Philippe GARNIER, Charden KIBANGOU, Gérard LLORCA, Yanis OUADFEL.

- Absents excusés :

Mmes Geneviève BRETILLON, Malika GAUTHIE, Fatima HRIROU, Kristina IVANOV, Marie-Thérèse MAURICE,

M. Guy BAILLY, Quentin FROCHOT

ORDRE DU JOUR

Audrey MAYE et Yanis OUADFEL, nouveaux adhérents, se présentent aux administrateurs.

I. Dispositif « Lutte contre les sorties sèches de l'ASE » :

- Le dispositif « Les 3 A » est pratiquement opérationnel. Les locaux sis 6 rue de MULHOUSE sont rénovés et ouverts. La convention tripartite « CD-Apprentis d'Auteuil-ADEPAPE 21 » est signée. Le budget pluriannuel de 36 000 € à notre association, affecté à ce dispositif, jusqu'au 31/12/2021, est voté par les élus du CD.

- Embauche du volontaire en service civique : la commission de recrutement se composera de 4 personnes ainsi : Armand DUBOIS de la Ligue de l'Enseignement,

Roland BONNAIRE + 2 autres administrateurs de l'ADEPAPE 21,

(à choisir entre 3 volontaires : Françoise LABREGERE, Hervé BONNAVAUD, Gérard LLORCA).

Nous avons 6 candidatures. Roland BONNAIRE se charge du calendrier et des convocations (candidats et jury).

- Fonctionnement du dispositif « Les 3 A » : nous avons déjà reçu une liste de 13 noms de jeunes de la part des établissements sociaux, sous couvert de l'ASE 21.

- Notre volontaire service civique travaillera, en général, 4 jours de 6 heures au local, les lundis, mardis, mercredis et jeudis. Il pourra être conduit à travailler en soirée et durant le week-end.

- Le jeudi matin, il est prévu de faire un point de situation hebdomadaire (présences des acteurs des 3 associations partenaires) : Le volontaire service civique et Roland BONNAIRE (ADEPAPE 21) + Hugues HERDALOT et Lucie BERROT (Apprentis d'Auteuil) + Alexandra LOTH (Acodège).

- Lorsqu'il assurera des heures de soirée ou de week-end, le volontaire de service civique récupérera sur ses 4 jours prévus au travail en veillant, cependant, à ce qu'il soit présent au moins une demi journée par jour travaillé.

II. Organisation de la soirée de la réussite :

- La salle Henry BERGER est réservée, les détails logistiques sont réglés.
- Les invitations sont envoyées (adhérents, élus, partenaires...).
- Roland BONNAIRE présidera la soirée.

Il est prévu 2 prises de parole, l'ADEPAPPE 21 et le CD 21.

Il sera fait appel aux référents des jeunes récipiendaires lors de la remise des récompenses.

III. 3ème conférence régionale « stratégie lutte contre la pauvreté » :

- Le 27 novembre, de 13h30 à 17h30, aura lieu, à l'IRTESS, la 3ème conférence régionale « stratégie lutte contre la pauvreté ».

Nous devons y tenir un stand « ADEPAPPE 21 ». Roland BONNAIRE apportera le matériel nécessaire (banderole, plaquettes de présentation + quelques autres documents).

Sont volontaires pour tenir ce stand : Alexandra LALLEMANT, Charden KIBANGOU et Hervé BONNAVAUD.

IV. Le point sur les finances :

- Hervé BONNAVAUD fait un point sur les finances : budget en cours, budget prévisionnel 2020, montants des aides accordées.
- Il est à noter que nos dépenses dans le domaine de l'aide au logement est en forte augmentation, tant il est vrai que pour les jeunes adhérents, acquérir un toit devient de plus en plus problématique.
- **Domaine du logement** : *la commission logement vient d'être créée. Elle se compose, pour l'instant, de Françoise LABREGERE, Gérard LLORCA et Roland BONNAIRE. L'ADEPAPPE 21 travaille en coopération avec SOLIHA qui nous apporte le cautionnement (dispositif VISALE). Par ailleurs, notre association offre le dépôt de garantie ce qui représente une aide importante pour nos jeunes. L'ADEPAPPE 21 siège, maintenant, aux réunions du SIAO, organisme qui attribue les logements très sociaux : Françoise et Gérard y siègeront, à tour de rôle, en fonction de leurs disponibilités.*

V. Projets de la « Commission Jeunes » :

- Roland BONNAIRE rappelle le rôle de la « Commission Jeunes » :

Celle-ci est composée d'une dizaine de jeunes adhérents qui doivent, ensemble, imaginer et organiser des activités aux profit de tous les jeunes majeurs adhérents, voire en y associant quelques bénévoles aidants intéressés (sorties resto, manifestations sportives, spectacles ciné-théâtre-zénith, excursions, échanges avec d'autres jeunes d'ailleurs...).

- La « Commission Jeunes » doit être le contraire d'un petit club fermé, il devra devenir un groupe de travail convivial **au service des autres jeunes** non membres actifs de ladite commission. Le but est de **créer du lien** et de faire venir à nous ceux qui en sont, pour l'instant, le plus éloignés.
- **Sandrine ROY, directrice du Centre Maternel de la Croix Rouge, fait une offre généreuse à notre association : elle propose le prêt d'un véhicule (8 places +1) pour des sorties éventuelles organisées par la « Commission Jeunes ».** **Tous les adhérents la remercient chaleureusement.**

VI. Les derniers dossiers de jeunes majeurs :

Roland BONNAIRE fait le point, avec les référents, sur les dossiers en cours concernant les jeunes adhérents : Tanguy BENETON, Laura BENKO, Camille KLING et Laëtitia TRABAC.

VII. Questions diverses :

- Congrès national :

- Roland BONNAIRE informe les participants des dates du congrès annuel qui se tiendra à **La ROCHELLE, les 07, 08 et 09 mars 2020.**
- Nous avons droit à 3 délégués : pour l'instant, Zorah MALFONDET, Gérard LLORCA et Roland BONNAIRE sont, éventuellement, candidats. La réponse devra être donnée aux responsables nationaux avant le 16 janvier. Contact sera pris, à nouveau, avec les administrateurs, courant décembre.
- Les nuitées et repas, ainsi que les frais de transports des délégués seront pris en charge par l'ADEPAPPE 21.
- Pour l'instant, aucun détail n'est fourni sur le programme dudit congrès.

- Trophée de la laïcité :

L'ADEPAPPE 21 recevra le trophée de la **Laïcité**, le **MARDI 03 DECEMBRE**, salle des Etats, à l'Hôtel de Ville de **DIJON** : c'est un grand honneur pour notre association. **Une invitation sera envoyée à tous les adhérents.**

- Interventions de l'ADEPAPPE 21 au sein de diverses structures : –

- Journée sur l'accompagnement des jeunes majeurs issus de l'ASE, à **BESANÇON (Micropolis)** : Roland BONNAIRE y animera une table ronde le 05 décembre 2019.
- Rencontre avec des cadres de la Mutualité Française Bourguignonne : le jeudi 14 novembre, le Président a présenté l'association (diaporama). La Mutualité est prête à nous aider notamment dans le domaine d'un meilleur accès aux soins pour les jeunes majeurs.
Remarque : la Mutualité gère l'épicerie solidaire de **MONTBARD**. Une convention avec elle pourrait permettre l'octroi de secours d'urgence alimentaire aux jeunes adhérents dans le nord du département.
- Une Présentation de notre association aux cadres de la PJJ est prévue le 06 décembre 2019.
- Participation à une journée de formation des assistants familiaux à l'IRTESS le 13 décembre 2019 : Patricia LASNIER-BINA et Cécile TREMEAU, Alexandra LALLEMANT et Charden KIBANGOU, Roland BONNAIRE participeront à l'animation de cette journée avec Chantal REVAILLOT, responsable de formation à l'IRTESS.
- Convention « permis de conduire » avec l'association **GREN** : Roland BONNAIRE sollicitera des précisions au niveau des tarifs avant de proposer ladite convention à l'approbation du CA. Cette convention permettra à nos jeunes du secteur « **CHATILLON-MONTBARD-SEMUR** » d'accéder à une auto-école sociale.

A 20h10, l'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance.

Le Président de l'ADEPAPPE 21,
Roland BONNAIRE



Nos partenaires



LA CONFIANCE PEUT SAUVER L'AVENIR



Centre Maternel
Talent



croix-rouge française
PARTOUT OÙ VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS

Réservez la lique de l'engagement

